

POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 JUIN 2026

Lundi 22 juin, la Commission permanente du conseil départemental s'est réunie afin d'examiner les 29 rapports inscrits à l'ordre du jour.

Fatiha Aggoune est intervenue pour **dénoncer la poursuite de la baisse des subventions départementales consacrées à la culture**. Elle a notamment pointé une **diminution de 6 000 € des aides destinées aux lieux de résidence artistique** ainsi qu'une **réduction de plus de 200 000 € des financements accordés aux équipes artistiques du spectacle vivant**.

Elle a également souligné la **baisse continue des crédits alloués aux Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)**.

La droite a botté en touche sur ce sujet et a mis en avant l'existence d'autres dispositifs permettant, à leur sens, de pallier à ces baisses.

Enfin, Ibrahima Traoré est intervenu pour questionner la majorité sur un courrier reçu par les missions locales leur annonçant une **réduction de 20% de la participation du Département à leur fonctionnement**.

Olivier Captiano a répondu que **cette baisse était liée au contexte budgétaire, qu'elle ne représentait qu'1% de leur budget et que ces dernières avaient un budget de réserve suffisant**.

Flore Munck lui a fait remarqué qu'à ce titre, **toutes les missions locales n'étaient pas égales** et qu'il serait pertinent de faire au cas par cas. **Le président a ajouté que malgré notre adresse, il maintenait sa décision.** ●